

LA PRIME ANNUELLE DE NOUVEL AN DU CENTRE COMMERCIAL EUROPÉEN

L'enveloppe que vous découvrez dans votre boîte aux lettres est sans équivoque :
« Pour la première fois chez **CCE**, une prime exceptionnelle de nouvel an vous sera remise. »

Les termes « prime » et « exceptionnelle » attirent nécessairement l'attention.

Certes, un client sera bénéficiaire d'un chèque bancaire de 2 850 €.

Tous les autres seront surpris par la générosité du **Centre Commercial Européen** : ils recevront avec bonheur un chèque achat de 3 €.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex (contact@arnaques-infos.org)

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)